



Ville d'Esch-sur-Alzette  
Secrétariat  
Annonce publique de la séance :  
le 29 juin 2017  
Convocation des conseillers :  
le 29 juin 2017

## Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance du 7 juillet 2017

**Présents :** Vera Spautz, Bourgmestre, Martin Kox, Henri Hinterscheid, Echevins, Francis Maroldt, Andre Zwally, Paul Weidig, Taina Bofferding, Mike Hansen, Astrid Freis, Georges Mischo, Laurent Biltgen, Guy Kersch, Luc Majerus, Christian Weis, René Penning, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général  
**Excusés :** Jean Tonnar, Daniel Codello, Echevins, Pierre-Marc Knaff, Zénon Bernard, Conseillers

## Le Conseil Communal;

**Objet : 11.2.2. Mise en conformité des structures d'accueil -  
crédit spécial; décision**

Considérant qu'il s'agit d'un crédit spécial d'un montant de 100.000 € concernant la mise en conformité des structures d'accueil ;

Considérant que le crédit afférent devra être inscrit à l'article 4/242/221311/17093 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2017;

Considérant qu'il sera couvert par une diminution équivalente des crédits 2017 à l'article 4/910/221311/16028 «Ecole et maison relais Kleppen - bâtiments modulaires - aménagement»;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve à l'unanimité**

le crédit spécial de 100.000 € concernant la mise en conformité des structures d'accueil.

en séance

date qu'en tête